

29 SEPTEMBRE 2011

LE KIOSQUE

«L'ESSAI À BLANC DU
TRANSIT DE NITRATE
D'AMONIUM SUR LE
PORT DE BAYONNE»



Par EMMANUELLE FÈRE

Nitrate presque réalité

Hier, le test du transport de nitrate d'ammonium technique par Yara a validé la sécurité, mais continue de susciter les craintes.



L'évacuation du convoi SNCF en situation d'urgence a été mise à l'épreuve. PHOTO PATRICK BERNIÈRE

Le test à blanc de transport de nitrate d'ammonium technique (NAT) via le port de Bayonne a duré 1 h 30 min hier après-midi, en plein soleil. Au terme de l'opération millimétrée comme du papier à musique, François-Xavier Ceccaldi, préfet des Pyrénées-Atlantiques, a embrassé les quais de Tarnos d'un geste. « Un théâtre », a-t-il qualifié. Chacun sait que la scène qui s'est jouée sur le domaine portuaire sera déterminante pour la validation du transport de NAT depuis l'usine Yara de Pardies, sur le bassin de Lacq.

« Concertation », « anticipation dans la transparence », « association de l'ensemble des acteurs », a plaidé hier encore le représentant de l'État qui a trouvé le dossier déjà brûlant de Yara à son arrivée fin 2010. Mais, malgré son invitation, seuls trois élus avaient fait le déplacement (lire par ailleurs).

Huit phases de test

Représentants de la Chambre de commerce et d'industrie Bayonne Pays basque, concessionnaire du port, des secours, de l'État, et journalistes étaient en revanche nombreux. Tous en gilet de sécurité autour de Philippe Michiels, directeur de l'usine Yara. Derrière un porte-voix, celui-ci a commenté les différentes phases du test. Huit au total, dont l'organisation du stockage du bois tempête sur le quai (8 mètres pour distance de sécurité), le nettoyage du quai pour qu'il soit vierge de tout produit organique, ou d'hydrocarbures, la mise en place des équipements (canon et pompe de 1 253 m³) afin d'inonder le site, la délimitation d'une zone de sécurité, ou encore la présence de deux gardiens. Dans un fonctionnement routinier, l'opération demanderait la présence de 20 personnes environ.

Le test - en partie financé par Yara - n'avait pas prévu la présence du navire censé recueillir les big bags de NAT après qu'ils ont été transvasés par grue depuis le train. Une locomotive tractrice et quatre wagons bâchés de la SNCF sont en revanche entrés sur le quai, complètement vides. À cet instant, le préfet a déclenché le départ virtuel d'un incendie depuis un tas de bois. Alerte des pompiers, de la capitainerie du port, diffusion aux autorités. Le rideau d'eau actionné par les pompiers a visé à protéger les wagons de l'incendie, et permettre leur évacuation.

Avis à Alain Rousset

« Nous allons faire un retour sur expérience à froid auprès des élus dans les prochaines semaines », a assuré le préfet, qui - face au boycott du test par les élus - s'est dit prêt à leur fournir toute information et photographie, voire à « organiser une visite du site ». François-Xavier Ceccaldi est tenu de fournir un avis sur les conditions de sécurité du protocole testé, et « sur le fonctionnement efficace de la chaîne en cas d'incident ».

Car l'opération visant à rassurer élus et populations a permis d'en savoir plus sur le comportement du NAT. Le risque existe en cas de « décomposition au contact d'un produit organique, ou en cas de déclenchement d'un incendie près du wagon », a dit le préfet, avant d'ajouter : « En 1972, un cargo portugais transportant du NAT a connu un feu de machine dans le port de Bayonne, la cale a été inondée, tout s'est bien terminé ».

Le représentant de l'État a été moins disert sur la destination du NAT, laissant à Philippe Michiels le soin de confirmer que le produit qui part de la gare d'Artix est destiné à fabriquer des explosifs au Maghreb et en Afrique subsaharienne, à proximité de carrières et de mines, notamment de phosphate pour en faciliter l'extraction. Une précision qui pourrait continuer d'alimenter les craintes, voire les fantasmes quelques jours après les dix ans de l'explosion de l'usine AZF à Toulouse. Un anniversaire dont le préfet se serait bien passé. « Je ne pensais pas qu'il serait "célébré" de la sorte. » La faute aux causes non élucidées dans ce dossier ?

L'avis du préfet a pour objet de fournir à Alain Rousset, président de la Région Aquitaine propriétaire du port, tous les éléments pour prendre une décision. Mais déjà, les responsables du groupe Yara à Oslo ont fait savoir que le passage par le port de Bayonne permettrait d'économiser 300 000 euros par an pour le site Yara de Pardies qui emploie 94 salariés.

Actuellement, le NAT fait un détour de 600 kilomètres pour rejoindre par train Port-la-Nouvelle (Aude). L'itinéraire bayonnais pourrait « rétablir l'économie du site de Pardies gravement déséquilibrée par la fermeture de Celanese en 2009 », a plaidé Philippe Michiels.

Des communiqués, peu d'élus

Le compte était vite fait hier après-midi sur les quais de Tarnos pour le test de transport de nitrate d'ammonium technique (NAT). Trois élus présents, alors que les édiles de toutes les communes voisines du domaine portuaire avaient été conviés, selon le préfet.

Jacques Cassiau-Haurie, vice-président chargé du développement au Conseil général et Henri Etcheto conseiller général délégué à l'urbanisme avaient fait acte de présence « purement protocolaire, pour représenter le président du Conseil général Georges Labazée », a indiqué Henri Etcheto ; « cela n'engage aucune position ». Il a toutefois précisé : « à titre personnel, je suis réservé pour des raisons de sécurité. La volonté du port reste industrielle, mais pas à tout prix. Josette Duhart, adjointe à l'environnement du Boucau était elle présente... Car elle n'avait pas été informée du mot d'ordre qui avait circulé le matin même dans au sein des mairies. Colère de l'élue...

« Le risque zéro n'existe pas ! » était intitulé le communiqué de Christophe Martin, vice-président du Conseil général chargé du logement. « Alors même que nous commémorons les 10 ans de l'explosion de l'usine AZF à Toulouse [...] qui avait fait 30 morts [...] on reparle du même produit. « Je prétends que le choix n'est pas à faire entre emplois et niveau de pollution, ni entre développement économique et mise en danger de la vie et de la santé des populations. »

Yves Fressinier et Marie-Ange Thébaud (Europe Écologie les Verts) ont mis l'accent sur « l'argument économique des 300 000 euros [...] Nous craignons que cette question de l'accès au port de Bayonne ne devienne un ultimatum de la part de cette société, et par la suite un alibi grotesque pour se désengager de Pardies ». La Société pour l'étude, l'aménagement et la protection de la nature (Sepanso) a rappelé les accidents dus au nitrate d'ammonium et argué que le dossier Yara « avait été mené dans la plus totale opacité ».

Les Béarnais David Habib, Jean-Marie Bergeret-Tercq, René Lacabe, Michel Laurio, Jean-Luc Martin et Yves Salanave-Pehe ont en revanche apporté leur soutien unanime au transport de NAT. « Franc succès » pour le test « ultime étape à franchir pour que Monsieur le préfet donne un avis favorable [...] Nous demandons solennellement au Conseil régional de ne pas s'opposer au transit du NAT pour préserver le droit de travail des 94 salariés de Yara ». E.F

Transports de nitrate via le port de Bayonne : la sécurité de Yara testée

Par Gérard Cayron
Publié le 29 septembre 2011 à 04h00



C'est sur les quais de Tarnos que le test à blanc a eu lieu hier après-midi. © Ascencion Torrent



La réactivité des pompiers a été appréciée par les observateurs. © A.T.



Philippe Michiels (casqué), directeur de l'usine et le préfet ont supervisé les opérations. © A.T.



Jean-François Deroles. © A.T.

Le fameux « test à blanc » destiné à valider un futur transit de 20.000 tonnes annuelles de nitrate d'ammonium produites par Yara (Pardies) s'est déroulé sans anicroche, hier, sur le quai surchauffé de Tarnos, près de l'embouchure du port de Bayonne.

C'est là, au milieu de milliers de tonnes de bois landais entreposés depuis le passage de Xynthia, que le préfet François-Xavier Ceccaldi, désireux « d'agir en toute transparence », a observé le long processus de sécurisation du site. Un protocole rigoureux dont la bonne maîtrise est censée infléchir la position d'élus basques (d'Anglet, Le Boucau, Tarnos...) hostiles à ce projet industriel qu'ils jugent dangereux. Les dirigeants de Yara y voient, eux, une possible économie de 300 000 € par an, la proximité de Bayonne faisant baisser les coûts logistiques par rapport à Port-la-Nouvelle (Aude).

Une seule élue basque présente

Réalisé à partir d'un convoi SNCF avec une locomotive et quatre wagons vides de toute substance, l'exercice - amputé de la partie transbordement (1) faute de bateau - comportait aussi une petite simulation de départ de feu, vite maîtrisé. Ce test technique très médiatisé a-t-il finalement convaincu ? Les opposants au projet ont sûrement un avis déjà tranché car seule une conseillère municipale du Boucau a fait le déplacement hier !

Le préfet se veut néanmoins confiant et n'ignore rien des enjeux économiques ou sociaux (une centaine d'emplois) pesant sur ce dossier. « Le refus constituant toujours », estime-t-il, « un mauvais signal envoyé aux industriels », il préfère jouer la carte de la pédagogie pour dépassionner le débat. C'est dans quelques jours que François-Xavier Ceccaldi donnera, ou pas, son feu vert au président du conseil régional Alain Rousset, ultime décideur dans cette affaire. D'ici là, le représentant de l'Etat aura « à froid, fait part de (son) retour d'expérience aux maires concernés ».

« Rien de pire que le doute »

En attendant, il rappelait simplement hier que « toute question posée mérite réponse et qu'il n'y a rien de pire que le doute qui s'installe ».

Or, « quand je suis arrivé dans ce département », ajoutait à toutes fins utiles François-Xavier Ceccaldi, « j'ai senti un peu de défiance vis-à-vis des services de l'Etat ». Ne désespérant pas de trouver une issue par le haut, il peut par ailleurs s'appuyer sur le réel savoir-faire des opérateurs portuaires, à Bayonne, et celui des personnels de Yara qui produisent à Pardies 130 000 tonnes par an de nitrate d'ammonium.

Sans préjuger de la nature de la décision à prendre sur le transit, ce dossier, qui mobilise l'attention des élus du bassin de Lacq, reste donc bel et bien d'une brûlante actualité pour tous les acteurs du département.

(1) Point pourtant crucial puisque le nitrate, censé passer du train au bateau sans toucher le sol, ne peut pas être stocké plus de 48 h en cas d'imprévu lors du chargement.

====> Un « franc succès » pour les élus du bassin de Lacq

Les élus du bassin de Lacq n'ont pas tardé à réagir, hier soir, après l'organisation de « l'essai à blanc » au Pays basque. Dans un communiqué commun, le député-maire de Mourenx et président de la CCL, David Habib, imité par René Lacabe, Yves Salanave-Péhé, Michel Laurio, Jean-Luc Martin et Jean-Marie Bergeret-Trecq parlent même de « franc succès ».

« Le mode opérationnel imposé par la réglementation en vigueur pour le transport de ce produit a été respecté en tout point. Ce test 'grandeur nature' était l'ultime étape à franchir pour que le préfet donne un avis favorable à cette expédition », poursuivent-ils. Dès lors, « et compte tenu de la réussite de l'opération », ils demandent au représentant de l'Etat « de donner un avis positif à ce transport » et demandent à la région « de ne pas s'opposer au transit de nitrate pour préserver le droit de travail des salariés de Yara ». Pour sa part, le conseiller général de Lagor Jacques Cassiau-Haurie a constaté, sur place, « que les conditions de sécurité étaient respectées, que les services étaient opérationnels et réactifs ». Lui aussi, et parlant au nom du conseil général, estime « que le port de Bayonne doit rester un grand port industriel indispensable à l'arrière-pays et au département ».

====> Selon la CGT, « l'usine de Pardies n'est pas loin de l'équilibre financier »

Le délégué du syndicat majoritaire, Jean-François Deroles, évoque les inquiétudes de la centaine de salariés du site béarnais.

Qu'attendiez-vous de ce test ?

Il nous tenait très à coeur car on sait que notre avenir est lié à l'existence d'un débouché pour l'usine sur le Pays basque. Maintenant, on espère une réponse (de la direction) pour le premier semestre 2012.

Le directoire de Yara International vient d'annoncer des bénéfices exceptionnels (1) : votre sentiment ?

Il faut faire une différence entre le groupe et la branche Yara France. Deux de nos quatre sites français ont été à l'arrêt plusieurs mois, au Havre et à Ambès (33) et cela génère des difficultés. Or, chez Yara, cela ne fonctionne pas comme dans une grande famille. Ils couperont une branche si nécessaire. À Pardies, on n'est pas si loin de l'équilibre financier et je pense que nous finirons l'année légèrement en négatif. Le problème vient du prix très élevé de l'ammoniac (600 dollars/tonne), matière première indispensable pour le nitrate. A ce niveau, il est difficile de faire des marges et on peut perdre des marchés pour une différence de 5 ou 6 € à la tonne.

Quelle est l'ambiance à l'usine ?

Ce n'est ni la psychose... ni la forme olympique ! Nos carnets de commandes sont bien pleins pour 2012 mais encore faut-il vendre la production. Aujourd'hui, il n'y a plus rien à gratter sur les frais fixes et je ne pense pas que des investissements soient faits sur une usine datant de 50 ans.

(1) 330 millions pour 2011